

SEANCE DU 8 AVRIL 2019

PRESENTS :

MMES, Cécile ETIENNE, Anne JORAM ; Véronique LABICHE

MM. Christian BEAUQUET Yves COQUELIN, Jack LELEGARD, Patrick NIOBEY.

Philippe LETENNEUR Alain THOUBANIOUCK, Georges VERCHER et Michel VIGOT

ABSENTS :

Mme Adeline DIEUDONNE (procuration à M. Jack LELEGARD)

Mme Noëlle QUERE (procuration à M. Yves COQUELIN)

Mme Sarah ROMUALD (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne JORAM

✓ Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018

Monsieur Thoubaniouck, maire-adjoint, assure la présidence pendant la présentation du compte administratif 2018 lequel est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée de même que le compte de gestion du receveur municipal. Ces comptes font apparaître un excédent de fonctionnement de 41 311.48 € et un excédent d'investissement de 3 721.14 €.

✓ Taux des taxes locales

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux d'imposition en vigueur, soit :

- | | |
|----------------------------|-------|
| ➤ Taxe d'habitation | 8.28 |
| ➤ Taxe foncière (bâti) | 14.78 |
| ➤ Taxe foncière (non bâti) | 32.37 |

✓ Affectation du résultat de l'exercice 2018

Le Maire rend compte du résultat de l'exercice 2018 aux membres du Conseil Municipal. Ces résultats communiqués par le receveur municipal font apparaître :

- dans la section de fonctionnement, un excédent de 41 311.48 €
- dans la section d'investissement, un excédent de 3 721.14 €

Le Maire propose l'affectation de ces résultats selon la répartition suivante :

- Report à nouveau excédent d'investissement (compte 001) : 3 721.14 € soit un résultat de clôture 2018 de 190 343.29 €
- Report à nouveau excédent de fonctionnement (compte 002) : 41 311.48 € soit un résultat de clôture 2018 de 249 466.41 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

✓ **Vote des subventions 2019**

Suite aux différentes demandes des associations, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions suivantes :

➤ Club de l'Amitié	650.00 €
➤ ALLAC	500.00 €
➤ Association des Parents d'élèves	750.00 €
➤ Comité de jumelage	1 000.00 €
➤ Anciens Combattants	200.00 €
➤ Amicale des chasseurs	120.00 €
➤ AFM téléthon	100.00 €
➤ Opération PIPERS COBRA	650.00 €

✓ **Présentation et vote du budget primitif 2019**

Après présentation du budget primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 633 795.41 € et en dépenses et recettes d'investissement à 540 092.43 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce budget.

✓ **Autorisation à monsieur le Maire de signer tout acte (compromis ou promesse et acte authentique) relatif aux ventes suivantes :**

A l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent monsieur le Maire à signer tout acte (compromis ou promesse et acte authentique) relatif aux ventes suivantes :

- *Vente par Monsieur et Madame Bernard Galles au profit de la commune de Longueville de la parcelle sise à Longueville cadastrée B n° 1034 (56 ca) moyennant un prix converti en la réalisation de la viabilisation de deux terrains à bâtir.*
- *Vente par Mme Martine Ernouf au profit de la commune de Longueville de la parcelle sise à Longueville cadastrée B n° 888 (17 ca) moyennant l'euro symbolique.*
- *Vente par Monsieur Jean-Caude Travert au profit de la commune de Longueville des parcelles sises à Longueville cadastrées B n° 1030 (2 a 83 ca) et 1032 (67 ca) moyennant un prix converti en la réalisation de la viabilisation de deux terrains à bâtir.*
- *Vente par l'indivision Ernouf au profit de la commune de Longueville de la parcelle sise à Longueville B n° 1022 (14 ca) moyennant l'euro symbolique.*

La séance est levée à 20 heures 30.